

COMMUNE DE MOISSAC

ARRONDISSEMENT
DE
CASTELSARRASIN

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'AN DEUX MILLE QUINZE LE 25 février (25/02/2015)

Le Conseil municipal de la Commune de Moissac étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation faite les 19 et 20 février, sous la présidence de Monsieur HENRYOT Jean-Michel, a été appelé à délibérer sur les questions suivantes :

ÉTAIENT PRÉSENTS: M. Jean-Michel HENRYOT, **Maire,**

Mme Colette ROLLET, Mme Christine HEMERY, Mme Maïté GARRIGUES, M. Michel CASSIGNOL, Mme Maryse BAULU, M. Jean-Luc HENRYOT, Mme Muriel VALETTE, M. Daniel CALVI, **Adjoints,**

Mme Anne-Marie SAURY, Mme Michèle AJELLO DUGUE, Mme Pierrette ESQUIEU, M. Pierre FONTANIE, Mme Eliette DELMAS, M. Maurice ANDRAL, Mme Fabienne MAERTEN, Mme Fabienne GASC, Mme Sabine AUGÉ, M. Jean-Luc GARRIGUES, M. Laurent TAMIETTI, M. Aïzen ABOUA, M. Pierre GUILLAMAT, Mme Marie CASTRO, M. Gérard VALLES, Mme Christine FANFELLE, M. Franck BOUSQUET, Mme Marie-Claude DULAC, M. Patrice CHARLES, **Conseillers Municipaux**

ÉTAIENT REPRÉSENTÉS :

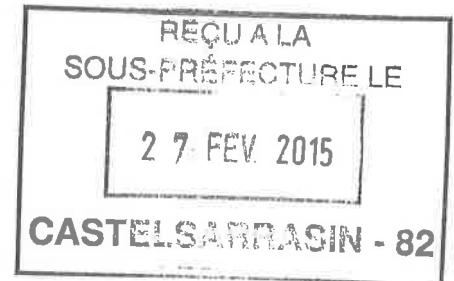
M. Michel PIRAME (représenté par Madame Pierrette ESQUIEU), M. Gilles BENECH (représenté par Madame Marie CASTRO), Mme Valérie CLARMONT (représentée par Monsieur Pierre GUILLAMAT), **Conseiller Municipal.**

ÉTAIENT ABSENTS :

M. Jérôme VALETTE, **Adjoint,**

M. Mathieu RICHARD, **Conseiller Municipal.**

M. Jean-Luc HENRYOT est nommé secrétaire de séance.



05-25 Février 2015

**BUDGET PRINCIPAL : INVESTISSEMENT, OUVERTURE DE CREDIT ANTICIPEE
POUR L'EXERCICE 2015**

Rapporteur : M. Le MAIRE

Vu l'article L.1612-1 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant qu'il y a lieu d'ouvrir par anticipation les crédits suivants sur le budget 2015 :

Chapitre	BP 2014	Montant limite d'ouverture de crédit	Montant déjà voté en CM de janvier	Ouverture de crédit			
				Nature	Fonction	Montant	OBJET
20	299 356 €	74 839,00 €	70 000,00 €	2051	30	300,00 €	Licences anti-virus
				2051	213	1 070,00 €	Licence scolarciel
				2051	421	150,00 €	Licence Educ Office
				2051	020	3 300,00 €	licences windows 8 (3) + partie Logiciel Parc
				TOTAL		4 820,00 €	
204	268 188 €	67 047,00 €	20 000,00 €				
21	894 090 €	223 522,50 €	34 100,00 €	2183	30	400,00 €	Disque dur + imprimante laser
				2183	213	300,00 €	mises à jour ordinateurs
				2183	421	600,00 €	portable
				2183	020	200,00 €	disque dur + mémoire ordinateur cimetières
				2188	213	1 200,00 €	sèche linge + 2 tops frigo écoles
				TOTAL		2 700,00 €	
23	2 845 825 €	711 456,25 €	510 000,00 €	TOTAL		- €	
TOTAL GENERAL		1 076 864,75 €	634 100,00 €	TOTAL		7 520,00 €	

Le Conseil Municipal,
après en avoir délibéré,
à 29 voix pour et 2 voix contre (Mme DULAC, M. CHARLES),

ACCEPTE les ouvertures de crédits proposés,

AUTORISE Monsieur le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses proposées,

DIT que les crédits seront repris au budget primitif 2015 lors de son adoption.



Pour copie conforme

Moissac le 26 février 2015

Le Maire,



Jean-Michel HENRYOT

Le maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal de TOULOUSE dans un délai de 2 mois à compter
 De la transmission en préfecture le :
 De sa publication et/ou notification le :